Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 029-212900377-20251218-CCAS_DEL_18_25-DE

COMBRIT-SAINTE-MARINE
KOMBRID SANT-VORAN

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 DECEMBRE 2025
(Extrait du registre des délibérations)

Le 17 décembre 2025, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Combrit s'est réuni en séance ordinaire, à 16 heures 30, dans la salle de réunion de la Mairie de Combrit, sous la présidence de Monsieur Christian LOUSSOUARN, Maire de Combrit.

Etaient présents : Christian LOUSSOUARN, Marie Christine KERVEILLANT, Frédéric CHAUVEL, Maryannick PICARD, Daniel BIDON, Nadine ARHAN, Claire LE CAER, Hélène OLIVIER.

Absents ayant donné procuration : Aurélie LE GOFF, Michèle BOURHIS, Valérie PARMENTIER

Absents excusés :

Nbre de membres en exercice : 11
Nbre de présents : 8
Nbre de procurations : 3
Nbre de votants : 11
Nbre d'absents : 3

.....

18-2025 / PARTICIPATION POUR LE TRANSPORT LIE AUX SORTIES DES ECOLES

Madame Marie-Christine KERVEILLANT, adjointe aux affaires sociales, présente le dossier.

Par courrier en date du 25 novembre 2025, l'école Notre Dame de la Clarté sollicite le CCAS pour une subvention concernant une classe de neige en janvier 2026 ; le séjour à Cauterets dans les Pyrénées se déroulera du 19 au 23 janvier 2026 et concerne 59 enfants. L'association des parents d'élèves et les parents participent au financement.

Par délibération n°2025-4 du 7 janvier 2025, il avait été décidé que le montant de la participation de 75€/enfant s'entendait transport compris.

Le Conseil d'Administration après avoir délibéré, approuve à l'unanimité la participation à la classe de neige de l'école Notre Dame de la Clarté pour un montant de 4425 €.

Pour copie conforme,
Le 18 décembre 2025
Le Président,

Christian LOUSSOUARN

MAIRIE DE COMBRIT - CCAS -